Département de la HAUTE-SAVOIE

Commune de Vallorcine

SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES
ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT - VOLET EAUX PLUVIALES

Propositions de travaux et recommandations

Réglementation : Article L2224-10 du CGCT - Alinéa 4
"Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

Réseaux :

- Ø 800 B — Réseau EP public
- Tracé du réseau supposé
- Fossé
- Ruisseau
- Fossé bétonné
- Caniveau, cunette
- Branchement EP
- Regard
- Grille
- Bassin

Divers :

- Zone humide (inventaire départemental)
- Zone humide (observation terrain)
- Ruissellements et divagations
- Contour PLU (zones U et AU)
- SPU — Secteur Potentiellement Urbanisable
- Secteur présentant un dysfonctionnement

Travaux et recommandations :

- Travaux — Proposition de travaux définies pour les secteurs d'étude prioritaires
- Travaux — Proposition de travaux pour résoudre les dysfonctionnements et permettre l'ouverture à l'urbanisation de SPU
- Recommandations — Recommandations
- Propositions de travaux sur des secteurs présentant une absence de réseaux
- Réseau à créer proposé dans le cadre du SGEP
- Fossé à créer proposé dans le cadre du SGEP
- Cunette à créer proposé dans le cadre du SGEP
- Ouvrage de rétention à créer proposé dans le cadre du SGEP

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du __/__/_____ arrêtant le projet de Zonage de l'assainissement - Volet Eaux Pluviales de la commune de Vallorcine.

Monsieur Le Maire,
Jérémy VALLAS

Date : 20 Janvier 2020 modifié le 16 Juillet 2021
Echelle : 1/ 5 000
Fichier : SGEP_Vallorcine_TRVX_CC46_V2021.dwg
Dessin : A. CAMPOS / L. BOUCHET

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY – CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

N°	Dysfonctionnement (D) ou SPU concerné	Nature des travaux
1	D4 et D5	Réaliser une étude hydraulique du cours d'eau (crues décennales et centennales).
2	SPU n° 1-A	Définir un parcours à moindre dommage pour l'évacuation des débordements du cours d'eau en direction de l'Eau Noire.
3	Tous les SPU	Compenser l'imperméabilisation par l'aménagement de dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la zone.
4	SPU n°2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17,18, 21, 22	Mettre en place une tranchée drainante ou un fossé en amont et en aval des futures constructions.
5	SPU n°3, 4	Mettre en place une tranchée drainante ou un fossé en amont des futures constructions de façon à intercepter les eaux venant du parking existant.
6	SPU n°3, 22	Proscrire l'urbanisation au niveau de la zone humide existante.
7	SPU n°5, 6, 9, 10, 11, 18, 21	Aménager ou prolonger un exutoire pour la zone ou vérifier la possibilité d'évacuer la totalité des eaux pluviales par infiltration - *SPU n°5 et 6 : Réaliser les travaux de la Fiche Technique D* - *SPU n°21 : Réaliser les travaux de la Fiche Technique A*
8	SPU n°5	Gérer le rejet existant sur la zone vers un exutoire viable ou vérifier les possibilité d'infiltration via un ouvrage de dimensionnement adapté *(cf : Fiche Technique D)*
9	SPU n°8, 14, 15, 21	Mettre en place une tranchée drainante ou un fossé en amont des futures constructions de façon à collecter les eaux venant de la route *(SPU 21, tranche optionnelle, Fiche Technique A)*
10	SPU n°13, 14	- Vérifier la possibilité d'évacuer la totalité des eaux pluviales par infiltration ou créer un exutoire vers le Nant du Betterand ou le torrent de l'Eau Noire. - Réfléchir à l'opportunité de créer un réseau EP en même temps que l'aménagement de voirie.
11	SPU n°22	Vérifier par une nouvelle intervention de l'hydrogéologue agréé en concertation avec l'ARS quels types d'aménagements pourraient être tolérés dans cette zone et les préconisations à respecter pour la gestion des eaux pluviales (traitement, infiltration ou exutoire à définir et à aménager).

N°	Dysfonctionnement (D) ou SPU concerné	Nature de la recommandation
1	SPU n° 1-A, 2, 3, 10, 12, 15	- Informer les propriétaires riverains sur leurs droits et leurs obligations pour le bon fonctionnement des cours d'eau. - Respecter les dispositions de protection des cours d'eau, notamment les reculs nécessaire.
2	SPU n° 1-A	Intégrer dès la conception des projets de construction des mesures de protection contre les inondations (sous-sols proscrits, rehaussement des constructions à 0,50 m au-dessus du Terrain Naturel).
3	SPU n° 1-B, 2, 3	Gérer les réseaux ou branchements présents sur la zone.
4	SPU n°2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 21, 22	Prendre des mesures de protection rapprochées contre le ruissellement et/ou les inondations (limiter les ouvertures sur les façades exposées, mise en place de haies, fossé, noues et tranchées drainantes en périphérie de la zone).
5	SPU n°2, 10	Eviter la réalisation de sous-sol et rehausser au maximum les constructions (minimum 0,2m au dessus du TN).
6	SPU n°10, 17, 22	Préserver l'axe de ruissellement existant sur le secteur de toute construction.
7	SPU n°4, 5, 11, 13, 14, 19	Préserver les boisements du secteur afin de réduire et ralentir les ruissellements.
8	SPU n°12, 14	Eviter la réalisation de sous-sol et rehausser au maximum les constructions.
9	SPU n°10, 15	Proscrire l'urbanisation au niveau de la zone d'aléa fort du PPR.
10	SPU n°15	Zone bleue du PPR : Intégrer dès la conception des projets de construction des mesures de protection contre les inondations (sous-sols proscrits, rehaussement des constructions à 1 m au-dessus du Terrain Naturel).
11	Sur l'ensemble des cours d'eau	Prévenir tout dépôt ou stockage temporaire ou non à proximité d'un cours d'eau dans une bande de recul de 10m par rapport aux berges et maintenir la végétalisation des berges sur une bande de 5m

Plan de Barberine — **Objectif :**

- Création d'une canalisation EP dans le chemin à l'Est de la voirie
- Création d'une noue/fossé en direction du Torrent de Barberine

Total opération : 37 150 € H.T.

- Option: Création d'une canalisation EP sous la Route de Barberine
- Création d'ouvrage de collectes des eaux pluviales

Total opération : 32 300 € H.T.

(Cf. : Fiche technique EP A)

Plan de la Villaz — **Objectif :**

- Création d'une canalisation EP sous la Route de la Villaz
- Création d'ouvrage de collectes des eaux pluviales
- Création d'un fossé en sortie de la canalisation à créer en direction du Nant du Rand

Total opération : 150 750 € H.T.

(Cf. : Fiche technique EP B)

Plan le Chanté — **Objectif :**

- Création d'une noue/fossé à l'Est du lieudit
- Création d'ouvrage d' entonnement et d'une canalisation EP à l'extrémité du fossé
- Création d' une noue/fossé au Sud-Est du lieudit en direction du réseau EP existant
- Création d'une canalisation EP au niveau de la Route du Chanté d' en Bas en direction du cours d'eau au Sud du lieudit ainsi que des ouvrages de collecte des eaux pluviales

Total opération : 81 450 € H.T.

(Cf. : Fiche technique EP D)

1 **Le Couteray** — **Objectif :**

- Création d'un réseau EP dans la Route du Couteray
- Création d'ouvrages de collecte des EP entre le SPU et la voirie
- Création d'une tranchée drainante en bordure Sud du parking
- Redimensionnement du busage du ruisseau de la Meunière
- Mise en place d'enrochements en sortie de busage
- Création d'un merlon en sortie de busage

Total opération : 121 800 € H.T.

(Cf. : Fiche technique EP 1)

2 **Le Buet** — **Objectif :**

- Redimensionnement de la canalisation existante à proximité de l'Hôtel du Buet
- Création d'un piège à matériaux et d'une grille de rétention des flottants

Total opération : 28 150 € H.T.

(Cf. : Fiche technique EP 2)

3 **Plan de l'Envers** — **Objectif :**

- Déviation des cours d'eau du Saix et du Lavancheray en direction de la traversée de la SNCF au lieudit le Plan du Plane
- Etudier la possibilité de créer une zone de rétention hydraulique en amont de l'ouvrage de traversée de la voie ferrée pour Q100
- Création d'un réseau EP et d'ouvrages de collectes des eaux pluviales dans la Route de la Forêt Verte
- Prolonger le merlon et le fossé à l'Est de la Route de la Forêt Verte dans la parcelle de pâture
- Redimensionnement de l'ouvrage de traversée en pierre sous la Route du Tacul
- Mise en place d'enrochements bétonnés en entrée et sortie de l'ouvrage
- Réhabilitation du profil en travers du ruisseau du Tacul

Total opération : 316 200 € H.T.

(Cf. : Fiche technique EP 3)

Plan de Morzay — **Objectif :**

- Création d'une canalisation EP sous la Route du Morzay Plan Droit en direction du petit cours d'eau au Nord
- Création d'ouvrage de collectes des eaux pluviales
- Création d'une canalisation EP sous la Route du Morzay Plan Droit en direction du Ruisseau de Loriaz au Sud
- Création d'ouvrages de collectes des eaux pluviales

Total opération : 131 500 € H.T.

(Cf. : Fiche technique EP C)

SPU 21 — Travaux à réaliser : 3 4 7 9 — Recommandations : 4
SPU 20 — Travaux à réaliser : 3 4 — Recommandations : 4 6
SPU 19 — Travaux à réaliser : 3 4 7 — Recommandations : 7
SPU 18 — Travaux à réaliser : 3 4 7
SPU 17 — Travaux à réaliser : 3 4 — Recommandations : 4 6
SPU 1-B — Travaux à réaliser : 3 — Recommandations : 3
SPU 16 — Travaux à réaliser : 3 4 — Recommandations : 4
SPU 15 — Travaux à réaliser : 3 9 — Recommandations : 1 9 10
D4 — Travaux à réaliser : 1
SPU 14 — Travaux à réaliser : 3 4 9 10 — Recommandations : 4 7 8
SPU 13 — Travaux à réaliser : 3 4 10 — Recommandations : 4 7
SPU 12 — Travaux à réaliser : 3 4 — Recommandations : 1 4 8
SPU 1-A — Travaux à réaliser : 2 3 — Recommandations : 1 2
SPU 11 — Travaux à réaliser : 3 4 7 — Recommandations : 4 7
SPU 9 — Travaux à réaliser : 3 7
SPU 7 — Travaux à réaliser : 3 4 — Recommandations : 4
SPU 10 — Travaux à réaliser : 3 4 7 — Recommandations : 1 4 5 6 9
SPU 6 — Travaux à réaliser : 3 4 7 — Recommandations : 4
D5 — Travaux à réaliser : 1
SPU 5 — Travaux à réaliser : 3 4 7 8 — Recommandations : 4 7
SPU 4 — Travaux à réaliser : 3 4 5 — Recommandations : 4 7
SPU 8 — Travaux à réaliser : 3 9 — Recommandations : 4
SPU 2 — Travaux à réaliser : 3 4 — Recommandations : 1 3 4 5
SPU 3 — Travaux à réaliser : 3 4 5 6 — Recommandations : 1 3 4
SPU 22 — Travaux à réaliser : 3 4 6 11 — Recommandations : 4 6

Echelle
0 100 200 m